Solidaires

Sud Recherche EPST

Branche INRA

Notes de la délégation SUD-RE
Comité Technique de l'INRA du 29 septembre 2015

Déclarations liminaires

Au nom des 4 syndicats, la CFDT présente la pétition signée par plus de 471 agents des centres de la région parisienne sur le déménagement à Saclay.
Puis chaque délégation fait part de ses préoccupations, cette rentrée. Ci-dessous l'intervention de SUD :

« Le petit ODJ de ce CT est bien éloigné des nombreuses préoccupations du personnel cette rentrée ; franchement « l'organisation des services du siège » n'est pas sa première préoccupation ! et sur le devenir des primes, l'absence de documents préparatoires va une fois de plus se traduire par une simple confrontation orale…

Pourtant, les échanges intervenus entre les syndicats et la Direction ces derniers mois illustrent l'étendue des dossiers ouverts.

Pour respecter leur chronologie, nous revenons d'abord sur le CT tenu le 5 juin où nous avions adressé un mot d'excuse en demandant qu'il soit joint au PV. Comme cela n'a pas été admis, nous en réservons, à froid, un extrait ; le sujet étant rappelons-le, la révision du décret fondateur de l'INRA, datant de 1984 :

« Nous constatons que cette nouvelle réunion, imposée par la réglementation ne s'accompagne d'aucun nouveau document préparatoire de votre part. Vous souhaitez passer en force ce projet, sans y changer la moindre virgule, pour une validation par le Conseil d'Administration, le 11 juin prochain à Bordeaux.

Dans ce contexte, nous ne participerons pas à ce Comité Technique que vous convoquez uniquement pour être en règle avec la réglementation.

Nos critiques vis-à-vis de ce projet ne se concentrent pas uniquement sur deux points, mais ceux-ci sont illustratifs. Qui croira encore que votre objectif est de sauvegarder des lieux de concertation dans une période particulièrement critique pour le personnel de l'INRA ?:

- Si ce décret n'élargi pas ENFIN le Conseil Scientifique National (CSN) à tous les personnels, en maintenant sa composition réservée uniquement aux chercheurs et ingénieurs, (alors que cette ouverture existe au CNRS par exemple). Ceci sans aucune argumentation !

- Si ce décret entérine SANS BILAN la fusion des Conseils de centre (scientifique et de gestion) ; comme s'il suffisait de réduire les instances pour améliorer la concertation. En clôturant le débat avant de l'avoir tenu !

Ces questions ne dépendent aucunement des autorités ministérielles. D'ici le Conseil d'Administration du 11 juin, le personnel pourra se faire une opinion définitive sur le souci que vous portez aux collectifs de travail, au-delà des discours de circonstance. »

Fin de l'extrait, qui sera ainsi porté dans le PV de ce jour !

Aujourd'hui, les contours de ce futur conseil unique de centre n'est même pas à l'ODJ de ce CT. Pour manifester leur colère face au mépris de la DG, tous les élus du CG du centre de Rennes viennent de donner leur démission dans une lettre argumentée au PDG.

Nous en profitons pour rappeler notre approche du groupe de travail mis en place sur l'opération Saclay/Palaiseau, autre prolongement du CT de fin mai.

Comme nous l'avons écrit au Président du centre de Versailles
« Notre approche de ce projet n'a pas changé : Il demeure un gâchis tant scientifique, humain et écologique que financier, au détriment des conditions d'emploi et de transport des 491 agents, titulaires ou CCD, aujourd'hui concernés. A terme, une nouvelle fragilisation pour tout l'INRA... que nous ne pouvons accepter !
En phase avec nos collègues d' AgroParisTech où SUD-Rural Equipement a déposé un recours au Tribunal Administratif suite à l'absence notamment de consultation obligatoire du CHSCT pour "les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de travail", alors que le vote au Conseil d'Administration a été obtenu in extremis (22P, 20C ,2A), nous continuons la mobilisation à l'INRA sur toutes les dimensions de ce dossier, et notamment sur la tenue d'un CCHSCT consacré à ce dossier (sur la base de la motion unanime du CT, 28 mai dernier) »
Ensuite, cette rentrée, Comme les autres syndicats, nous nous sommes interrogés sur le sens de ces invitations successives, sans documents préparatoires, concernant respectivement la modification des services d'appui (le 15), la refonte de la mobilité et le contentieux retraite le 24 septembre.

Plus généralement, comme nous l'avons écrit, nous serons désormais réticents à toute invitation à débattre sans document préparatoire ou, si le sujet ne s'y prête pas, sans un ordre du jour bien précis.

Enfin, sur le dossier « chaud » de cet été, celui de l'expérimentation OGM animale, suite à l'affaire largement médiatisée par la communication de l'INRA fin juin dernier, nous avons fait part de notre position sur les volets disciplinaires et prévention.
Au CCHSCT du 22 septembre, convoqué sur l'insistance des représentants du personnel, ceux-ci n'ont eu accès à aucun des documents préparatoires demandés. Nous espérons que la demande unanime d'une expertise externe, diligentée par l'instance avec le CHSCT du centre, obtiendra une réponse favorable, sachant dans un contexte similaire il y a 2 ans (actes « répréhensibles », tenue de CAP disciplinaires, arrêts de travail, unité en crise) vous aviez vous-même proposé une intervention extérieure pour que l'unité puisse surmonter l'épreuve…
Un refus aujourd'hui serait incompréhensible, sachant que nous considérons que la « mise en évolution » de l'unité constitue une épreuve supplémentaire pour une équipe maltraitée dans la gestion de ce dossier.
Plus largement, comme nous le soulignions dès notre première expression publique sur ce dossier, nous craignons fort que cette situation soit la conséquence directe de la baisse des moyens en personnel titulaire dans les métiers concernés, accentuée par la gestion chaotique des programmes, au gré des financements aléatoires sur projets - phénomènes qui conduisent actuellement de manière générale à dégrader l'organisation à tous les niveaux de l'INRA.
Et ce sont les Unités Expérimentales dans leur ensemble qui sont aujourd'hui en première ligne de cette dégradation. OUI, l'INRA doit être en capacité de développer des expérimentations, y compris sur les OGM en milieu confiné.

Sinon, pour clore, si nous avons souvent employé l'expression « dégradée » pour illustrer l'évolution actuelle, nous ne considérons l'ouverture « d'une cellule de traitements des situations dégradées » comme une avancée. Si l'INRA reconnait ainsi une détérioration, elle en reste au constat, sans ambitionner d'agir en amont, ce que pourrait opportunément réaliser une médiation précoce. Nous le demandons en vain depuis des années ! Autant souffler dans un violon pour rester poli !

Enfin, pour résumer notre sentiment au vu du contexte de cette rentrée, le mot de la fin serait moins académique, si nous suivions le conseil de Bernard Friot, sociologue, économiste, qui évoquant la logique managériale dans les services publics, pense qu'il y a un moment où il faut que les fonctionnaires d'Etat honorent leur statut, qui fait qu'ils peuvent dire…. le mot de Cambronne, pour rester poli ! »

Le PDG remercie de porter à sa connaissance la motion du personnel sur Saclay et considère un manque d'éléments factuels nouveaux pour traiter le dossier dans son ensemble.
Il précise que la question du conseil de centre viendra en discussion au CT.
SUD le relance en constatant que la moitié du personnel ne votera toujours pas au conseil scientifique alors qu'il avait précisé que cette possibilité était ouverte lors du CSN du printemps. Le PDG indique un aller-retour, après le CT de janvier, avec le ministère pour aboutir à version finale présentée devant

CA de juin alors que la direction n'était pas obligée d'y présenter ce texte (toilettage du décret fondateur de l'INRA).
Le DGd à l'Appui fait l'éloge des groupes de travail et dit bien entendre la réserve syndicale, il précise que le CT est bien le réceptacle principal du dialogue social dans notre institut.
SUD constate l'échec du groupe de travail de juin sur la mobilité, aucune de nos revendications n'a été prise en compte : le projet de la DG entérine la fin de la mobilité ouverte à tous, sur l'ensemble des postes ouverts.
En conclusion, le PDG note bien la demande de sélectivité de l'exercice groupe de travail et la nécessité des documents préparatoires.

Approbation des PV et suivi des avis

Le PV du 28 mai est adopté à unanimité et nous nous abstenons pour le PV de celui du 5 juin *(nous l'avions boycotté en adressant une lettre d'explication qui se trouve en annexe du rendu SUD du CA de juin traitant du toilettage du décret fondateur de l'INRA)*

Suivi des avis,

Avenir du Centre de Corse
Le PDG précise avoir rencontré le président du Centre de Corse, après avoir pris connaissance du rapport évoqué le 28 mai en CT. L'INRA est, selon lui, le seul organisme de recherche présent significativement en Corse : Oui, nous maintenons un centre INRA en Corse. A l'Appui nous avons nommé un DSA, M. Ottomani qui est aussi celui des SDAR de Montpellier. Lors de l'attaque, pendant l'été 2015, de la bactérie tueuse de végétaux *Xylella Fastidiosa* (olivier, vigne, agrumes), le Président et les collègues du centre de Corse ont servi de remarquable point d'appui sur ce sujet aux collègues INRA de Montpellier et Angers mais aussi de l'ANSES et du Ministère de l'agriculture.
Mais l'érosion des effectifs n'est pas le fait de la DG, il y a des départs de nouveaux recrutés. Les CD ont exprimé l'intérêt à la collection d'agrumes et des recherches qui peuvent y être développés.
Le DG délégué à la Science indique que la collection d'agrumes est la pépite de l'INRA en Corse, et en réponse à une interrogation sur le devenir des sites isolés, indique qu'ils sont dynamiques, citant La Fage un site attractif, qui fête les 50 ans avec des anciens ministres...
En réaction, SUD précise que le CNRS est aussi un EPST présent en Corse et qu'au-delà de l'existence du centre, ce qui compte ce sont des unités bien vivantes et dynamiques.

CHSCT(s ?) du centre Val de Loire
L'expert SUD constate que rien n'est réglé suite à la fusion des centres de Tours et Orléans, il y a un refus des représentants du personnel de siéger dans ces conditions.
Le DRH indique que le CHSCT est un droit des agents, et pour le DGD l'administration prend ses responsabilités en convoquant le nouveau CHSCT, c'est une réponse juridique. Pour la réponse politique, la présidente de centre est mandatée pour trouver des solutions *ad-hoc*. Et une médiation, par le service d'inspection du travail, essaie de rapprocher les parties.

Attribution des décharges syndicales
Dorénavant la répartition des décharges se fait par année universitaire, suivant la modalité usitée par l'education natio
SUD constate, ayant la chance d'avoir un syndicat inter EPST, que le CNRS est plus avancé dans la gestion de ce dossier avec le ministère. La direction admet la difficulté du ministère de l'Education Nationale à prendre en compte les spécificités INRA.

SUD revient sur **la révision des statuts de l'INRA**, qui a aussi des aspects positifs : quand pourrons-nous accueillir le représentant associatif de l'environnement au CA ? Le PDG évoque le long parcours réglementaire, il espère un nouveau CA au printemps 2016.

Le DRH fait part de l'envoi d'une lettre au ministère sur le **décompte des jours de grève pour le calcul du droit la pension,** sans plus de précision… SUD (secrétaire adjoint du CT de ce jour) constate qu'il ne sera pas évident de faire un PV d'une réunion si une partie est codée ! Le DRH promet que la lettre sera au PV de ce CT.

Sur l'équité des personnels pour **le remboursement des frais de déplacement pour les concours**, le DRH précise que ce sera pour tous 2 AR par an.

Projet de note de service relatif à l'organisation des Directions d'appui à la recherche

Le DRH présente la note.
Intervention de SUD : Nous ne sommes pas des spécialistes de l'organisation de la direction des DAR (Directions d'appui à la recherche). Un tableau comparatif aurait été utile pour vérifier ce qui est nouveau dans l'organisation. Et ceci nous apparaît être un point d'information car des décisions ont déjà été prises, pourquoi les présenter ici comme projet ?
Le PDG reconnaît que s'agissant des documents, ils doivent être compris de tous, en interne et en externe, nous sommes preneurs de toutes les suggestions permettant de les améliorer. Et la création de certaines délégations requiert bien l'avis du CT.

Le DGd à l'Appui se fait plus agressif en notant le ton général des critiques, au risque d'opposer les bureaucrates du siège à ceux qui cherchent dans les labos. *(nous ne répondons pas aux provocations !)*
Et concernant les effectifs de la direction, comparativement aux instituts comparables, l'INRA n'est pas sur administré. Si aucun organe de concertation n'est cité dans cette note. C'est un choix.
Le DGd à la Science précise qu'en 7 pages de la NS, il est difficile d'avoir autre chose qu'une liste commentée. Il y a bien des anciennes nouveautés, comme le Délégué en sécurité biologique…

Pour la CGT c'est un appareil bureaucratique et pour la CFDT une nébuleuse par forcément claire : «le

Au vote, NPPV de SUD et de la CGT, CFTC et CFDT s'abstiennent.
Explication de notre non-participation au vote, notre organisation syndicale considère qu'elle n'a pas à donner d'avis sur les choix d'organisation de la direction.

Bilan Social 2014

Chaque délégation fait part de ses commentaires (rendu non exhaustif ci-dessous) :

La CFDT remarque que, dans l'édito, le président de l'INRA voit dans l'augmentation des contractuels une marque de dynamisme de l'institut ! (et 8 100 titulaires contre 8 600 il y a quelques années). Elle constate que les A+ ne se forment pas alors que ce serait bénéfique pour eux, sur les entretiens annuels ou le management par exemple. Autre constat : le nombre d'aides exceptionnelles et prêts augmente, mais toujours rien sur la distribution de la PESte…

La CFTC regrette la réception tardive du document arrivé tard, Elle s'interroge sur l'augmentation de titulaires étrangers, le signe de salaires non attractifs ? et sur la baisse du nombre de bénéficiaires de la restauration collective.

La CGT cible la baisse de l'effectif en catégorie C et s'exprime contre cette évolution. Elle alerte sur le gigantisme des TGU (Trés Grandes Unités) sur la réduction de 42% des recrutements en scientifiques… en ITA c'est -60% ! La capacité de la recherche à répondre à ses missions est en question. Et, tout allant de pair, les promotions sont faibles...
Dans le même temps, en 2014, 143 agents se partagent en primes 1 500 000 € soit 8 300 € chacun par an. Pendant que certains s'appauvrissent, d'autres tirent les marrons du feu. 1 500 agents touchent la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat), ils étaient 700 en 2013.
A noter aussi, une baisse de l'action sociale…
Si le document est bon, le bilan est mauvais. L'INRA est dans une passe critique, alors que l'on dit que la recherche est sacralisée.

Intervention SUD
Ce bilan social est un document précieux, à utiliser toute l'année pas seulement lors du CT de ce jour !
Ce jour, nous pointons uniquement quelques données indiquant des déséquilibres :
- p.102, sur les maladies professionnelles, dossier sur lequel nous intervenons depuis plusieurs années lors du bilan social : en 2014 sur 24 demandes déposées, il y a 17 maladies reconnues. Et pour les années précédentes, il demeure un écart encore plus important. Que sont devenus ces dossiers ?

- p.79, sur les bénéficiaires du SFT (supplément familial de traitement) il y a toujours une forte différence entre titulaires et CDD, 20 seulement bénéficiant du supplément familial.

Par rapport aux autres déséquilibres, plus politiques,
- dans son édito Le PDG met en avant le dossier handicap. Mais alors que 12% des collègues en catégorie C sont reconnus travailleurs handicapés, ce pourcentage exceptionnel est à comparer avec les 3% en catégorie A. Une vigilance s'impose sur ce différentiel et nous soulignons ce fort pourcentage dans les métiers d'exécution. A croire, comme nous l'avons déjà souligné, que le handicap physique prédispose plus à des métiers à composante physique qu'à ceux plus « intellectuels » !
- concernant plus précisément la catégorie C, c'est 170 postes en moins en deux ans. Et 30% des agents de cette catégorie ont une GIPA (compensation versée aux agents bloqués durant plusieurs années). Le corps des Adjoints Techniques est sinistré…
- enfin, sur l'action sociale, si la baisse est effectivement limitée, cela ne nous convient pas, car en période de difficultés, le budget social doit augmenter pour compenser les inégalités et injustices générées….
En conclusion, un commentaire plus humoristique, p.76 avec 8 000 € recensés pour 0 bénéficiaire d'une mission en terres australes ! ?

Réponses du DRH :
Si l'augmentation du nombre de CDD est défavorable, la présence de ces collègues est favorable à l'activité de l'INRA.
Il y a une vigilance sur les prêts qui contribuent au surendettement.
Les titulaires étrangers recrutés, notamment CR, sont à voir comme élément d'attractivité et de dynamisme de l'INRA…
La masse salariale INRA augmente constamment.
Le collectif de taille humaine est mis en avant dans la charte du management, le collectif de travail pris en compte pouvant être l'équipe, pas seulement l'unité.
Pour les maladies professionnelles, la DRH a instruit les des derniers dossiers et remonte dans le temps….
Et pour un meilleur accès des CDD au SPF, ce devrait se voir dans le prochain bilan, suite à la révision des modèles de contrat…
Le DGd à l'Appui rappelle le contexte : la subvention d'Etat est stable depuis quelques années. La priorité interne est la masse salariale. Du fait de la décote des carrières incomplètes, les collègues diffèrent leur départ, ce qui a des conséquences pour le recrutement. Nous faisons l'objet d'un traitement favorable par rapport aux autres établissements du secteur public. Dans ce contexte notre priorité va à l'emploi scientifique avec pour conséquence une baisse des subventions de fonctionnement et des investissements.
A noter aussi la réflexion du DGd à la Science jugeant méprisant le vocable métiers d'exécution tenu par SUD. L'accusé répond qu'il n'a lui-même eu aucune honte à exécuter des expérimentations durant plus de 30 ans…

Première information sur le décret RIFSEEP (primes)

Contexte (hors CT) sachant que nous n'avons aucun document préparatoire.
Le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, va devenir, d'ici fin 2016, le nouvel outil indemnitaire de référence en remplaçant la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat. En effet, selon le gouvernement, le système de primes actuelles est très complexe et fragmenté, ce qui nuit à sa visibilité mais aussi à la mobilité des fonctionnaires. Le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a donc pour objet de rationaliser et simplifier le paysage indemnitaire. Les modalités de mise en œuvre de ce nouveau régime indemnitaire sont définies dans la circulaire du 5 décembre 2014. http://www.fonction-publique.gouv.fr/nouveau-regime-indemnitaire-rifseep.
Pour l'analyse syndicale, voir l'article SUD-RE sur la question

Il s'agit d'un pensum commun à toute la fonction publique, un diaporama est présenté par le DRH, les primes sont découpées en deux parties, IFSE et CIA.
Objectif et économie générale : ce qui compte c'est la mission. La partie Indemnité IFSE est basée sur la mission confiée, pas sur la manière de servir, au contraire du CIA (ouf, on a eu peur !)
CR et DR ne sont pas concernés à la demande du ministère (tiens, la rationalisation et la simplification annoncées ont une limite !).
Au 1e janvier 2017 fin de la PPR, donc obligation de résultats selon la DG !
Et ceci doit se faire à volume constant de primes, pour celles et ceux qui se prendraient à rêver…

Commentaires :
Pour la CGT c'est la fin de la fonction publique de carrière, pour devenir celle du métier.
Pour la CFDT l'instance de discussion devient le ministère. Avec une complexité du dispositif et la déconnection des groupes de fonctions du grade.
Intervention SUD : Nous avons à l'INRA le système le moins injuste de la recherche publique et nous faisons l'éloge de la prime unique par grade, de son versement mensualisé ! La hiérarchie de l'INRA est-elle prête à dépenser de l'énergie à ces distributions individualisées, pour des montants peu importants mais qui généreront mécontentement et démotivation ? Nous demandons à la DG de solliciter une dispense générale au ministère (élargissant celle des chercheurs).

Le DGd indique que la DG va travailler avec les autres EPST sur ce sujet, sachant que le CNRS applique déjà des primes individualisées, sans problème du côté de la hiérarchie

Pour SUD : un système injuste et inapplicable, les métiers de la recherche sont spécifiques et d'une très grande diversité, ce dispositif qui lie prime et fonction est inapplicable. Faites preuve de bon sens !

En synthèse de la discussion le DGd indique que la direction va s'employer à adapter le dispositif à l'INRA…

Motion votée à l'unanimité par le CT : « Le Comité Technique de de l'INRA refuse l'instauration du RIFSEEP. Il exige que les corps ITA des EPST soient également exemptés de ce système, comme le sont les scientifiques (CR et DR). ».

Réponses aux questions posées par les représentant/es du personnel

Conséquence de la réforme territoriale (nouvelles régions) et la réforme de l'Etat sur l'INRA
Un groupe de travail mis en place par la direction scientifique sur d'éventuelles réorganisations.
Comme à l'accoutumée, le DGd à la Science se veut rassurant : la nouvelle organisation régionale se mettra en place progressivement…

Place du dispositif expérimental de l'Inra dans le contexte des infrastructures, et garantie des moyens humains pour leur fonctionnement.
La CGT commente un diaporama présenté en CSN en mai : c'est le nième rapport sur les UE
La DG précise que c'est un chantier sur le cœur de métier de l'INRA. L'expérimentation est le cœur de l'institut, il doit être visible pour les partenaires. Il n'y a pas de menace… Il faudrait que l'équilibre budgétaire des UE ne dépende pas que du prix du blé. Et désaccord pour parler des sujets communs au CT et au CSN, à chaque instance sont travail.
Intervention SUD : l'avenir des UE est le parfait exemple du sujet commun aux différentes instances.
(Sur cette question, nous voulions pointer le déficit en moyens des UE (comme nous l'avons souligné / Bressonvillers où de nombreux CDD se sont succédés pour compenser le manque de titulaires).

Dernière demande SUD : Pourquoi les PV des CT de 2015 ne sont-ils pas mis en ligne ?
Finalement, ce sera fait dans les 24H suivant la demande. Tout l'historique des CT (et CTP) se trouve ici : https://intranet6.inra.fr/rh/Instances/Secretariat-du-CT.